

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité**COMMUNE DES ESTABLES**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/01/2025 / Délibération N°20250127_02

Date de la convocation 22/01/2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept
À **20 heures 30**, le Conseil Municipal de
cette commune, régulièrement convoqué
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances sous la
présidence de Philippe BRUN.

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 1

Contre : 7

Abstentions : 1

X	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
X	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
X	Michel RIBES	X	Alain ROMEAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Convention SPA

Le Maire,

- EXPOSE les faits suivants :
 - L'appel de cotisation pour l'adhésion au service fourrière de la SPA pour l'année 2025 s'élève à 283,05 €.
- SOUMET au conseil :
 - La signature de cette convention avec la SPA pour le service fourrière.
 - De prévoir sur le budget 2025 de la commune en service fonctionnement le montant de la cotisation.

Après délibération, le Conseil Municipal N'APPROUVE PAS ces propositions et N'AUTORISE PAS le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.



Philippe BRUN, Maire des Estables